



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 27 avril 2026 à 19 heures 30 minutes

Présents :

M. BARNADAS Mathieu, M. BARRALON Pierre, Mme CALLAC Marie-Pierre, M. CHANUT Michel, M. CUYALA-PROVENCE Rémy, M. GARCIA Grégory, M. GRANDJEAN Alain, Mme JANECEK Lydie, Mme MERESSE Céline, M. PÉRÈS Gérard, Mme SARNIGUET Chantal

Procuration(s) :

Mme HOURAT Josiane donne pouvoir à M. CUYALA-PROVENCE Rémy, M. LERAY Sylvain donne pouvoir à M. BARNADAS Mathieu, Mme LOPES DE BARROS Odile donne pouvoir à Mme MERESSE Céline, Mme LOZES Sandrine donne pouvoir à Mme JANECEK Lydie

Absent(s) :

Excusé(s) :

Mme HOURAT Josiane, M. LERAY Sylvain, Mme LOPES DE BARROS Odile, Mme LOZES Sandrine

Secrétaire de séance : M. BARRALON Pierre

Président de séance : M. CUYALA-PROVENCE Rémy

Mr CUYALA-PROVENCE Rémy, Maire, déclare la séance ouverte à 19h30, procède à l'appel et demande l'ajout à l'ordre du jour d'un devis de l'entreprise BSO pour des travaux à la salle Christian Vienne. Demande d'ajout acceptée par l'assemblée.

1 - Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 Mars 2026 :

Mr le Maire demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de séance du 20 Mars 2026, M. PÉRÈS indique qu'il aurait souhaité que soit mentionnée l'augmentation des indemnités des élus. Mr le Maire répond que c'est le taux légal en vigueur. Il indique également qu'une demande de rendez-vous avec Mr le Maire a été effectuée il y a 5 semaines et est toujours sans réponse.

Mr le Maire indique que les demandes de rendez-vous n'ont pas toutes été honorées par manque de temps mais cela sera fait rapidement.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Mr le Maire rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026
- Nomination du secrétaire de séance
- Charte de l'amitié Aignan/La Chapelle d'Angillon (Cher) – Intervention de M. Sousbies
- Approbation des Comptes Financiers Uniques (CFU) 2025 :
 - Commune
 - Assainissement
 - Lotissement
- o Affectation des résultats 2025 :
 - Commune
 - Assainissement
 - Lotissement
- Vote des taux d'imposition 2026
- Vote des budgets primitifs 2026 :
 - Commune
 - Assainissement
 - Lotissement



- o Vote des subventions aux associations au titre de l'année 2026
- Demande de subvention exceptionnelle de l'association les Tirs ailleurs
- Cession parcelle AC 154
- Commission de contrôle des listes électorales – désignation des commissaires
- Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs
- Présentation et validation – devis nettoyage façades
- Présentation et validation – devis Gedimat travaux pluvial entrée de chez M. Cabos
- Présentation et validation - devis toboggan
- Demande de participation au fonds LEADER – projet Toboggan
- Désignation de représentants :
 - Union des Villes Taurines de France – 1 représentant
 - Association des Communes Forestières du Gers – 1 titulaire et 1 suppléant
- o Organisation d'un spectacle par la Médiathèque
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal
- Questions diverses

2 - Nomination du secrétaire de séance

Mr Pierre BARRALON est nommé secrétaire de séance

3 - Charte de l'amitié Aignan/La Chapelle d'Angillon (Cher) - Intervention de Mr Sousbies

Mr le Maire donne la parole à Mr Roland Sousbies pour présenter le projet de Charte de l'Amitié entre Aignan et La Chapelle d'Angillon.

Mr Sousbies explique l'objet de ladite Charte :

Mobilisé le 2 Août 1914, le lieutenant Fournier né à la Chapelle d'Angillon a combattu dans la Meuse accompagné de compagnons Gersois issus du 288ème RI basé à Mirande.

En effet le 22 Septembre 1914, Henri Fournier et ses Compagnons ont perdu la vie et ont été portés disparus.

En 1991, 3 compagnons nés à Aignan ont été découverts aux côtés de Henri Fournier :

-Henri BROQUA né le 24 Juin 1884

-Jean DUBOURDIEU né le 15 Septembre 1887

-Sylvain ROLLAND né le 11 Mars 1883

Mr le Maire indique qu'il se rendra à La Chapelle d'Angillon à la rencontre de son homologue.

Il est proposé au Conseil Municipal la signature d'une Charte de l'amitié entre la Commune de La Chapelle d'Angillon et la commune d'Aignan.

Après débats,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, et après en avoir délibéré,

DECIDE

- De rédiger la Charte de l'amitié entre la Commune de La Chapelle d'Angillon et la Commune d'Aignan.

- Autorise Mr le Maire à signer ladite Charte et tout autre document afférent.

VOTE : Adopté à l'unanimité

4 - Approbation du CFU Commune 81400

Mr le Maire donne la parole à Mme MERESSE Céline, adjointe, pour présenter les résultats.

Investissement :

Dépenses :	Prévu	1 362 736,18 €
	Réalisé	550 265,00 €
	Reste à réaliser	10 998,06 €
Recettes :	Prévu	1 362 736,18 €
	Réalisé	486 743,19 €
	Restes à réaliser	800 798,05 €

Fonctionnement :

Dépenses :	Prévu	1 219 063,23 €
	Réalisé	952 800,62 €
	Restes à réaliser	0,00 €
Recettes :	Prévu	1 219 063,23 €



Réalisé	1 258 951,03 €
Restes à réaliser	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	-63 521,81 €
Fonctionnement :	306 150,41 €
Résultat global :	242 628,60 €

5 - Approbation CFU Assainissement 81401

Mr le Maire donne la parole à Mme MERESSE Céline, adjointe, pour présenter les résultats.

Investissement :

Dépenses :	Prévu	74 417,05 €
	Réalisé	19 988,98 €
	Reste à réaliser	0,00 €
Recettes :	Prévu	74 417,05 €
	Réalisé	74 096,78 €
	Restes à réaliser	0,00 €

Fonctionnement :

Dépenses :	Prévu	110 229,15 €
	Réalisé	89 211,89 €
	Restes à réaliser	0,00 €
Recettes :	Prévu	110 229,15 €
	Réalisé	105 807,95 €
	Restes à réaliser	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	54 107,80 €
Fonctionnement :	16 596,06 €
Résultat global :	70 703,86 €

6 - Approbation du CFU Lotissement Guilhemblanc 81402

Mr le Maire donne la parole à Mme MERESSE Céline, adjointe, pour présenter les résultats.

Investissement :

Dépenses :	Prévu	1 033 167,26 €
	Réalisé	1 033 075,58 €
	Restes à réaliser	0,00 €
Recettes :	Prévu	1 043 710,07 €
	Réalisé	1 043 710,07 €
	Restes à réaliser	0,00 €

Fonctionnement :

Dépenses :	Prévu	1 020 291,98 €
	Réalisé :	1 020 180,22 €
	Restes à réaliser	0,00 €
Recettes :	Prévu	1 020 291,98 €
	Réalisé	1 020 291,98 €
	Reste à réaliser	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	10 634,49 €
Fonctionnement :	111,76 €
Résultat global :	10 746,25 €

M. PÉRÈS Gérard indique une CAF nette intéressante ainsi qu'une capacité de désendettement de 2 ans.
Mr le Maire donne Présidence à Mme MERESSE Céline et quitte la séance à 19h56 afin de pouvoir procéder au vote des Comptes Financiers Uniques.

CFU Commune 81400 : VOTE : Adopté à l'unanimité

CFU Assainissement 81401 : VOTE : Adopté à l'unanimité

CFU Lotissement Guilhemblanc 81402 : VOTE : (Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CHANUT Michel, M. BARRALON Pierre, Mme CALLAC Marie-Pierre, M. GRANDJEAN Alain, Mme JANECEK Lydie, Mme MERESSE Céline, M. PÉRÈS Gérard, Mme SARNIGUET Chantal, M. LERAY Sylvain (représenté par M. BARNADAS Mathieu), Mme LOPES DE BARROS Odile (représentée par Mme MERESSE



Céline), Mme LOZES Sandrine (représentée par Mme JANECEK Lydie)
Contre :
Abstention : M. BARNADAS Mathieu

M. le Maire réintègre l'assemblée à 19h58.
M. Grégory GARCIA arrive à 19h58

7 - Affectation du résultat - Commune 81400

Section de fonctionnement

Excédent de fonctionnement : 135 207,18 €
Excédent reporté : 170 943,23 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 306 150,41 €

Section d'investissement

Déficit d'investissement : 63 521,81 €
Excédent des restes à réaliser : 789 799,99 €
Soit un excédent de financement de 726 278,18 €

Proposition d'affectation de résultats : report de l'excédent de fonctionnement de 306 150,41 € (002), report du déficit d'investissement de 63 521,81€ (001)

VOTE : Adopté à l'unanimité

8 - Affectation du résultat - Assainissement 81401

Section de fonctionnement

Excédent de fonctionnement : 30,48 €
Excédent reporté : 16 565,58 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 16 596,06 €

Section d'investissement

Excédent d'investissement : 54 107,80 €
Soit un excédent de financement de 54 107,80 €

Proposition d'affectation de résultats : report de l'excédent de fonctionnement de 16 595,06 € (002), report de l'excédent d'investissement de 54 107,80€ (001)

VOTE : Adopté à l'unanimité

9 - Affectation du résultat - Lotissement Guilhemblanc 81402

Section de fonctionnement

Excédent de fonctionnement : 111,76 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 111,76 €

Section d'investissement

Excédent d'investissement : 10 634,49 €
Soit un excédent de financement de la section de 10 634,49 €

Proposition d'affectation de résultats : report de l'excédent de fonctionnement de 111,76 € (002), report de l'excédent d'investissement de 10 634,49€ (001)

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 14, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. BARRALON Pierre, Mme CALLAC Marie-Pierre, M. CHANUT Michel, M. CUYALA-PROVENCE Rémy, M. GARCIA Grégory, M. GRANDJEAN Alain, Mme JANECEK Lydie, Mme MERESSE Céline, M. PÈRES Gérard, Mme SARNIGUET Chantal, Mme HOURAT Josiane (représentée par M. CUYALA-PROVENCE Rémy), M. LERAY Sylvain (représenté par M. BARNADAS Mathieu), Mme LOPES DE BARROS Odile (représentée par Mme MERESSE Céline), Mme LOZES Sandrine (représentée par Mme JANECEK Lydie)

Contre :

Abstention : M. BARNADAS Mathieu

10 - Vote des taux d'imposition 2026

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux appliqués en 2025 concernant la taxe foncière bâti et la taxe foncière non bâti ainsi que la taxe d'habitation pour les résidences secondaires sans changement, soit :



Taxe foncière sur le bâti **61,59 %**
Taxe foncière sur le non bâti **116,84 %**
Taux de taxe d'habitation pour les résidences secondaires de **16,84 %**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré,

DECIDE :

-d'arrêter les taux d'imposition 2026 comme suit :

- Taxe foncière bâti **61,59 %**
- Taxe foncière non bâti **116,84 %**
- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires **16,84 %**

M. CHANUT Michel pose la question de la taxation des logements vacants. Réponse est faite que ce sera un sujet à travailler.

M.PÉRÈS Gérard demande s'il ne serait pas envisageable, au vu des excédents reportés, de baisser les taux d'imposition.

Messieurs CUYALA-PROVENCE Rémy et BARNADAS Mathieu indiquent que de gros investissements sont à venir pour notamment des périls en cours ou des logements à remettre en location.

M. BARALON Pierre demande s'il y a eu baisse d'impôts sur le mandat précédent ? Mr PÉRÈS indique que non.

M. BARRALON Pierre indique que c'est un sujet à travailler pour le futur.

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 13, Contre : 0, Abstention : 2)

Pour : M. BARNADAS Mathieu, M. BARRALON Pierre, Mme CALLAC Marie-Pierre, M. CUYALA-PROVENCE Rémy, M. GARCIA Grégory, M. GRANDJEAN Alain, Mme JANECEK Lydie, Mme MERESSE Céline, Mme SARNIGUET Chantal, Mme HOURAT Josiane (représentée par M. CUYALA-PROVENCE Rémy), M. LERAY Sylvain (représenté par M. BARNADAS Mathieu), Mme LOPES DE BARROS Odile (représentée par Mme MERESSE Céline), Mme LOZES Sandrine (représentée par Mme JANECEK Lydie)

Contre :

Abstention : M. CHANUT Michel, M. PÉRÈS Gérard

11 - Vote des BP 2026 Commune 81400

Mr le Maire donne la parole à Mme MERESSE Céline et M. BARNADAS Mathieu qui présentent chacun la section fonctionnement par chapitres et investissement par opérations du Budget principal 81400 de la Commune d'Aignan.

Total du budget :

Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : 1 325 129,41 €

Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes : 1 159 722,60 €

M. PÉRÈS Gérard et Mme SARNIGUET Chantal posent la question du devenir de la maison Mackay qui était destinée à un logement d'urgence.

M. le Maire répond que ce ne sera pas sa destination première, mais qu'il conservera une vocation sociale. Il évoque une situation à laquelle il a fallu faire face dernièrement et remercie le vieux logis pour avoir pu réagir et prendre le relais.

M. PÉRÈS demande ce qu'il se passera en cas de situation complexe ; selon lui, s'il y a l'offre, il y aura la demande.

M. le Maire indique que tout sera mis en œuvre pour répondre rapidement aux besoins.

Mme SARNIGUET Chantal indique que le but était également de loger les services civiques. Réponse est faite que, pour cette année le service civique s'est désisté il y a plusieurs mois.

M. BARRALON Pierre ajoute que si quelqu'un a connaissance qu'un administré soit dans une situation difficile, il convient de les diriger vers la mairie.

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 13, Contre : 1, Abstention : 1)

Pour : M. BARNADAS Mathieu, M. BARRALON Pierre, Mme CALLAC Marie-Pierre, M. CHANUT Michel, M. CUYALA-PROVENCE Rémy, M. GARCIA Grégory, M. GRANDJEAN Alain, Mme JANECEK Lydie, Mme MERESSE Céline, Mme HOURAT Josiane (représentée par M. CUYALA-PROVENCE Rémy), M. LERAY Sylvain (représenté par M. BARNADAS Mathieu), Mme LOPES DE BARROS Odile (représentée par Mme MERESSE Céline), Mme LOZES Sandrine (représentée par Mme JANECEK Lydie)

Contre : Mme SARNIGUET Chantal

Abstention : M. PÉRÈS Gérard



Mme SARNIGUET Chantal souhaite qu'il soit mentionné au procès-verbal de séance que son vote contre n'est pas lié à la forme mais uniquement à l'augmentation de l'indemnité des élus qui a augmenté de 47,35 %, augmentation qu'elle juge exorbitante.

12 - Vote des BP 2026 Assainissement 81401

Mr le Maire donne la parole à Mme MERESSE Céline et M. BARNADAS Mathieu qui présentent chacun la section fonctionnement et investissement par chapitres du Budget assainissement 81401 de la Commune d'Aignan.

Total du budget :

Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : 101 983,63 €

Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes : 89 814,97 €

VOTE : Adopté à l'unanimité

13 - Vote des BP 2026 Lotissement Guilhemblanc 81402

Mr le Maire donne la parole à Mme MERESSE Céline qui présente la section fonctionnement et investissement par chapitres du Budget lotissement Guilhemblanc 81402 de la Commune d'Aignan.

Total du budget :

Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : 1 021 109,48 €

Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes : 1 044 637,79 €

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 14, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. BARRALON Pierre, Mme CALLAC Marie-Pierre, M. CHANUT Michel, M. CUYALA-PROVENCE Rémy, M. GARCIA Grégory, M. GRANDJEAN Alain, Mme JANECEK Lydie, Mme MERESSE Céline, M. PÉRÈS Gérard, Mme SARNIGUET Chantal, Mme HOURAT Josiane (représentée par M. CUYALA-PROVENCE Rémy), M. LERAY Sylvain (représenté par M. BARNADAS Mathieu), Mme LOPES DE BARROS Odile (représentée par Mme MERESSE Céline), Mme LOZES Sandrine (représentée par Mme JANECEK Lydie)

Contre :

Abstention : M. BARNADAS Mathieu

14 - Vote des subventions aux associations au titre de l'année 2026

Mr le Maire donne la parole à M. GARCIA Grégory qui indique que les subventions de l'an passé seront reconduites.

Un courrier va être transmis aux associations pour leur indiquer la marche à suivre pour leur rappeler les modalités de demande de subvention.

Il est également rappelé qu'une décision avait accordé 300 euros à l'association "l'atelier des petites paluches", et proposé de verser une subvention de 200 euros à l'association "partenaires pour nos enfants" qui organise des manifestations sur la commune d'Aignan et participe à la vie de l'école et du Collège.

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 12, Contre : 0, Abstention : 3)

Pour : Mme CALLAC Marie-Pierre, M. CHANUT Michel, M. GARCIA Grégory, M. GRANDJEAN Alain, Mme JANECEK Lydie, Mme MERESSE Céline, M. PÉRÈS Gérard, Mme SARNIGUET Chantal, Mme HOURAT Josiane (représentée par M. CUYALA-PROVENCE Rémy), M. LERAY Sylvain (représenté par M. BARNADAS Mathieu), Mme LOPES DE BARROS Odile (représentée par Mme MERESSE Céline), Mme LOZES Sandrine (représentée par Mme JANECEK Lydie)

Contre :

Abstentions : M. BARNADAS Mathieu, M. BARRALON Pierre, M. CUYALA-PROVENCE Rémy en leur qualité de membre du bureau d'une association.

15 - Demande de subvention exceptionnelle de l'association les Tirs ailleurs

M. Grégory GARCIA présente au Conseil Municipal la demande de l'association des Tirs ailleurs pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 euros.

Cette subvention sera ajoutée au tableau des subventions aux associations au titre de l'année 2026.

VOTE : Adopté avec le point précédent

16 - Cession parcelle AC154

Mr le Maire donne lecture du mail reçu en date du 23 février 2026 de la part de Mr et Mme Christian et Cathy SCHAEERER pour une parcelle située aux arènes.



Ils indiquent qu'à l'époque, lors de l'achat des biens, une erreur avait été commise. La parcelle cadastrée AC154 n'avait pas été intégrée à la vente.

Ils demandent aujourd'hui l'acquisition de cette parcelle pour l'euro symbolique.

Mr le Maire propose au Conseil Municipal :

- De se prononcer pour la cession à l'Euro symbolique de ladite parcelle
- Que la prise en charge des frais de notaire soit assurée par les futurs acquéreurs

Le Conseil Municipal ouï l'exposé et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- De céder la parcelle AC154 à Mr et Mme Christian et Cathy SCHAERER pour l'euro symbolique.

VOTE : Adopté à l'unanimité

- Que la prise en charge des frais de notaire soit assurée par Mr et Mme Christiane et Cathy SCHAERER.

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 13, Contre : 0, Abstention : 2)

Pour : M. BARNADAS Mathieu, M. BARRALON Pierre, M. CHANUT Michel, M. CUYALA-PROVENCE Rémy, M. GARCIA Grégory, M. GRANDJEAN Alain, Mme JANECEK Lydie, Mme MERESSE Céline, M. PÉRÈS Gérard, Mme HOURAT Josiane (représentée par M. CUYALA-PROVENCE Rémy), M. LERAY Sylvain (représenté par M. BARNADAS Mathieu), Mme LOPES DE BARROS Odile (représentée par Mme MERESSE Céline), Mme LOZES Sandrine (représentée par Mme JANECEK Lydie)

Contre :

Abstention : Mme CALLAC Marie-Pierre, Mme SARNIGUET Chantal

17 - Commission de contrôle des listes électorales

Mr le Maire indique qu'il convient de désigner les commissaires de la commission de contrôle des listes électorales de la manière suivante au regard de la circulaire préfectorale du 3 avril 2026 :

- Trois conseillers municipaux issus de la liste majoritaire
- Deux conseillers municipaux issus de la liste minoritaire
- Le maire et les adjoints n'ont pas le droit d'être candidats

Candidats liste majoritaire : Mme CALLAC Marie-Pierre / M. CHANUT Michel / M. BARRALON Pierre

Candidats liste minoritaire : M. GRANDJEAN Alain / M. PÉRÈS Gérard

VOTE : Adopté à l'unanimité

18 - Recomposition CCID 2026

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite aux élections municipales de 2026, il convient de renouveler les membres de la commission communale des impôts directs.

Monsieur Rémy CUYALA-PROVENCE, maire, est membre de droit de la commission.

Seront proposés en tant que commissaires, après vérification, au Directeur des Finances Publiques qui les désignera, les personnes suivantes :

-Mr MERCKLÉ Fabrice
-Mr WUITHIER Noël
-Mme CLAIRET Martine
-Mr BARATAULT Philippe
-Mr LETELLIER Patrick
-Mme GERARD Odile
-Mr GARRÔS Marc
-Mme CLAVERIE Valérie
-Mme DUPUIS Anne

-Mme TOUJA Noémie
-Mr MILANESI Rudy
-Mme VAN DEN HOUT Elisabeth
-Mr AURENSAN Michel
-Mme ROUX Marlène
-Mr AROSTEGUY Patrick
-Mr BERGAMO Paul
-Mme CASSIN Sylvette
-Mme TETART Chantal

-Mr DUBOURDIEU André
-Mme CABOS Eliane
-Mr THORIGNAC Daniel
-Mr GERARD Philippe
-Mr LEVASSEUR Frédéric
-Mme MOLIÉ Christelle

Le Conseil Municipal à l'unanimité est favorable à cette proposition de liste pour le renouvellement des commissaires à la CCID d'Aignan.

VOTE : Adopté à l'unanimité

19 - Validation divers devis

Mr le Maire donne la parole à M. BARNADAS Mathieu pour la présentation de divers devis :



-Devis de la société DRONET pour le nettoyage de façades 7 407,00 € HT soit 8 888,40 € TTC
Cette société utilise un produit qui réagit progressivement avec le temps. Le descriptif sera transmis rapidement à l'ensemble des élus.

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 14, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. BARNADAS Mathieu, M. BARRALON Pierre, Mme CALLAC Marie-Pierre, M. CHANUT Michel, M. CUYALA-PROVENCE Rémy, M. GARCIA Grégory, Mme JANECEK Lydie, Mme MERESSE Céline, M. PÉRÈS Gérard, Mme SARNIGUET Chantal, Mme HOURAT Josiane (représentée par M. CUYALA-PROVENCE Rémy), M. LERAY Sylvain (représenté par M. BARNADAS Mathieu), Mme LOPES DE BARROS Odile (représentée par Mme MERESSE Céline), Mme LOZES Sandrine (représentée par Mme JANECEK Lydie)

Contre :

Abstention : M. GRANDJEAN Alain

-Devis de la société GEDIMAT pour des travaux sur le réseau pluvial 889,09 € HT soit 1 066,91 € TTC
Ce devis concerne de la fourniture de matériaux pour des travaux réalisés en régie. A cela, il faudra ajouter la location d'une mini-pelle d'environ 400,00€.

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 14, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. BARNADAS Mathieu, M. BARRALON Pierre, Mme CALLAC Marie-Pierre, M. CHANUT Michel, M. CUYALA-PROVENCE Rémy, M. GARCIA Grégory, M. GRANDJEAN Alain, Mme JANECEK Lydie, Mme MERESSE Céline, Mme SARNIGUET Chantal, Mme HOURAT Josiane (représentée par M. CUYALA-PROVENCE Rémy), M. LERAY Sylvain (représenté par M. BARNADAS Mathieu), Mme LOPES DE BARROS Odile (représentée par Mme MERESSE Céline), Mme LOZES Sandrine (représentée par Mme JANECEK Lydie)

Contre :

Abstention : M. PÉRÈS Gérard

-Devis de la société BSO pour des travaux de tranchée à la salle Christian Vienne 1 350,00 € HT soit 1 620,00 € TTC

Travaux de tranchée pour passer une ligne électrique et ainsi alimenter le parvis de la salle Christian Vienne. L'entreprise est déjà sur les lieux pour les travaux d'enfouissement de lignes, elle propose donc de faire ces travaux en même temps.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Mr le Maire donne la parole à M. CHANUT Michel pour la présentation de devis du toboggan :

-Devis de la société DALLET pour des travaux de remplacement du toboggan 6 pistes en 4 pistes et de la réalisation des travaux nécessaires à la levée des réserves présentes sur le rapport de l'APAVE.

59 800,00 € HT soit 71 760,00 € TTC

-Devis de la société EDSUN pour le remplacement total de l'ensemble de l'installation 189 800,00 € HT soit 227 760,00 € TTC.

Il est proposé de valider le devis de la société DALLET afin que l'APAVE puisse effectuer un nouveau passage et lever ses réserves fin juin et ouvrir le toboggan début juillet.

M. CHANUT Michel indique qu'une corvée sera organisée le 1er mai pour démonter l'existant.

Il faudra également choisir le RAL du nouveau toboggan. Sur conseil de l'entreprise, il convient de sélectionner un RAL clair couleur sable.

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 13, Contre : 0, Abstention : 2)

Pour : M. BARNADAS Mathieu, M. BARRALON Pierre, Mme CALLAC Marie-Pierre, M. CHANUT Michel, M. CUYALA-PROVENCE Rémy, M. GARCIA Grégory, Mme JANECEK Lydie, Mme MERESSE Céline, Mme SARNIGUET Chantal, Mme HOURAT Josiane (représentée par M. CUYALA-PROVENCE Rémy), M. LERAY Sylvain (représenté par M. BARNADAS Mathieu), Mme LOPES DE BARROS Odile (représentée par Mme MERESSE Céline), Mme LOZES Sandrine (représentée par Mme JANECEK Lydie)

Contre :

Abstention : M. PÉRÈS Gérard, M. GRANDJEAN Alain

20 - Demande de participation au fonds LEADER - Toboggan de la base de loisirs

Mr le Maire rappelle le projet de réfection partielle du toboggan de la base de loisirs d'Aignan.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :



- décide d'approuver le projet de réfection partielle du toboggan de la base de loisirs et son plan de financement.

Montant total du projet : 59 800,00 € HT

Subvention LEADER sollicitée : 64% du projet soit 38 272,00 € HT

Autofinancement : 21 528,00 €

- autorise Mr le Maire à solliciter une subvention au titre du programme LEADER.
- d'autoriser Mr le Maire à prendre toutes les dispositions et signer tout document nécessaire pour exécuter la présente délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

21 - Désignation de représentants

Union des Villes Taurines de France : M. GARCIA Grégory

Association des Communes Forestières du Gers : Titulaire : M. CHANUT Michel

Suppléant : Mme CALLAC Marie-Pierre

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 13, Contre : 0, Abstention : 2)

Pour : M. BARNADAS Mathieu, M. BARRALON Pierre, M. CHANUT Michel, M. CUYALA-PROVENCE Rémy, M. GRANDJEAN Alain, Mme JANECEK Lydie, Mme MERESSE Céline, M. PÉRÈS Gérard, Mme SARNIGUET Chantal, Mme HOURAT Josiane (représentée par M. CUYALA-PROVENCE Rémy), M. LERAY Sylvain (représenté par M. BARNADAS Mathieu), Mme LOPES DE BARROS Odile (représentée par Mme MERESSE Céline), Mme LOZES Sandrine (représentée par Mme JANECEK Lydie)

Contre :

Abstention : M. GARCIA Grégory, Mme CALLAC Marie-Pierre

22 - Organisation d'un spectacle par la médiathèque

Mr le Maire informe l'assemblée d'un mail reçu de la part de la médiathèque qui souhaite organiser un spectacle au mois de Septembre prochain.

Le spectacle est organisé dans le cadre du festival "Dire et Lire à l'air" par la médiathèque départementale.

Il est proposé de prendre en charge les frais de représentation, d'hébergement et de repas de l'artiste ainsi que d'organiser un verre de l'amitié.

VOTE : Adopté à l'unanimité

23 - Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal

-Validation du devis Sécuri's pour 490,09 euros – Mise en conformité de la sécurité incendie (blocs de sécurité, installation alarme incendie et extincteurs) du bâtiment préfabriqué des Tirailleurs,

-Déclaration de sinistre suite à la Tempête NILS du 12 février 2026,

-Contractualisation d'une assurance pour la Maison Mackay,

-Contractualisation d'une assurance pour la Grange Casbas,

24 - Questions diverses

-Information par M. CHANUT Michel travaux forêt

Une coupe sera effectuée fin août début septembre chez Mr Levasseur.

L'entreprise Wood-stock est intervenue au paintball et à l'accrobranche pour évacuer le bois tombé suite à la tempête. Il reste un arbre dangereux sur l'accrobranche, les expertises par les assurances sont en cours.

-Information par M. BARNADAS Mathieu voirie.

Présentation du devis voirie estimatif 2026 de la Communauté de Communes.

-Information par Mr le Maire travaux équipe technique.

Remerciements pour les travaux effectués pour les différentes manifestations passées ces dernières semaines.

-Information Conseil Communautaire : Aignan non représentée en vice-présidence. Mise à mal de la collectivité "bourg-centre" et de la représentation de la population.

Lecture par Mr le Maire du mail envoyé à la Communauté de Communes.



-Information par M. BARRALON Pierre travaux en cours sur la communication.

Mise en place d'un outil de gestion des tâches, continuité de la page Facebook avec le même nom, mise en place d'Intramuros avec une mise à jour dynamique de notre site web.

-Mise à disposition du chapiteau à l'association « Lé aute cun » pour les fêtes de Pâques.

-Lettre recommandée avec accusé de réception à l'architecte en charge du dossier de l'Encantada, concernant les ordres de services de suspension de travaux.

-Une convention est en cours de rédaction entre la mairie et le CPTS concernant la mise en place d'un cours de sport adapté aux plus de 60 ans pendant 1 heure par semaine.

-Une convention est cours de rédaction entre la mairie et le collège concernant la mise à disposition du stade de foot pour l'organisation de l'option foot à partir du mois de septembre.

-Association « c'est écrit », mise à disposition salle des commissions de la Mairie.

-Information sur la rencontre avec le Président du Conseil Départemental du Gers en date du 13 avril 2026.

-Contact avec Mme DUCOS Claudine concernant les travaux d'intérêts généraux d'un administré.

-Visite de Monsieur le Sous-Préfet de Mirande à Aignan les 16 et 22 avril 2026.

-Prochaine Réunion du Conseil Municipal prévu le Mardi 19 Mai à 20h30.

-Mme SARNIGUET Chantal demande si l'expert de l'assurance est passé. Réponse est faite qu'il passera le 6 Mai 2026.

-Mme SARNIGUET Chantal demande ce qu'il en est de la demande de M. MUNDA Antoine des Clandestins concernant l'animation du marché hebdomadaire.

M. GARCIA Grégory indique qu'il s'est rapproché des acteurs du marché, pour cette année quelqu'un vient déjà au chapeau.

-Mme SARNIGUET Chantal demande où en est la signature du permis de construire de l'habitat partagé.

Mr le Maire indique qu'il a été en contact avec la Gendarmerie qui n'avait pas été destinataire de la dernière délibération.

Les trois terrains ont de nouveau été visités, celui de la route du lac ne leur convient pas, celui du lotissement Guilhemblanc non plus. Le seul qui semble convenir est celui du Chemin du Castex.

M. PÉRÈS Gérard indique que le Colonel De Laforcade était venu sur le terrain, il est surpris de ce revirement de situation.

Lecture est faite par Mr le Maire du courrier reçu de la Gendarmerie ce jour. Il sera transmis à l'ensemble des élus.

M. PÉRÈS Gérard trouve regrettable qu'il n'y ait pas eu de rencontre avant pour la transmission d'éléments.

M. le Maire indique qu'il n'y a aucune remise en cause du projet de l'habitat partagé.

Mme SARNIGUET Chantal quitte la salle ne souhaitant pas entendre "des conneries pareilles" à 22h30.

M. BARRALON Pierre indique que les deux projets doivent voir le jour. Il faut travailler ensemble.

- M. CHANUT Michel donne une information à propos de l'énergie partagée, la société coopérative Phare Ouest Energie. Une présentation plus détaillée sera faite lors d'un un Conseil Municipal ultérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h36.

Fait à AIGNAN
Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Pierre BARRALON

Rémy CUYALA-PROVENCE


